

## **DE QUOI S'AGIT-IL ?**

Après inscription à la médiathèque de Biarritz, le service de portage vous livre directement à votre domicile.

## **QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?**

Toute personne résidant à Biarritz ayant des difficultés à se déplacer pour diverses raisons (convalescence, maladie, isolement, canicule...).

## **COMMENT S'ORGANISE LE PORTAGE ?**

La médiathèque a passé une convention avec La Poste qui effectuera le portage à domicile des documents. Ces documents peuvent être des livres, des romans en gros caractères, des revues, des CD, des DVD et des livres-audio.

**5 documents pour une durée maximum de 3 semaines.**

## **COMMENT S'INSCRIRE ?**

Contactez le personnel de la médiathèque afin de procéder à votre inscription et de vous présenter le service. Nous prendrons connaissance ainsi, de vos goûts de lecture et centres d'intérêt.

***Informations auprès de Carole ou Cécile :***

***05 59 22 28 86 / [mediatheque@biarritz.fr](mailto:mediatheque@biarritz.fr)***